

*Commune de Labécède-Lauragais*

*République française*

*Département de l'Aude*

**Séance du lundi 27 février 2023**

**Membres en exercice : 11**

Date de la convocation: 20/02/2023

**Présents : 8**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,*

**Votants: 9**

**Pour: 9**

**Présents :** Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Florence MARTIN, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX

**Contre: 0**

**Secrétaire de séance:**

Germaine CANDEBAT

**Représentés:** Flavien VALENSI

**Excusés:**

**Absents:** Stéphane VITALES, Corine WELTMAN

**Objet: Garde corps de la porte d'amont - DE\_2023\_002**

Monsieur le Maire expose qu'il envisage de poursuivre les travaux de mise aux normes des garde-corps sur le tour du village : suite au remplacement de celui de la rampe montant à l'église, puis de celui de la Place Louis Mas, il s'agit de remplacer maintenant celui de la Porte d'Amont.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise « 1/1 PRODUCTION ROUX CLEMENT » vient juste de se désister de sa proposition.

En conséquence seul le devis de l'entreprise MYMETAL est présenté pour un montant de 10 825€ HT.

Le type de réalisation demandé est identique à ce qui a déjà été fait sur les deux chantiers précédents. Les devis comprennent la dépose du garde-corps existant et la fabrication et la pose d'un nouveau garde-corps de 38m de longueur, à adapter et poser sur la maçonnerie existante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise MYMETAL pour un montant de 10 825€ HT

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et procéder au paiement de la facture correspondante.

Le Maire : Jean-François POUZADOUX

RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 011-211101811-20230227-DE_2023_002-DE